PROGRAMMATION SOCIALE 2023-24

500€

STOP

Rupture des négociations : Pourquoi ?

Le chèque de « prime pouvoir d'achat » de 500€ pour ces 2 ans (donc moins d'1€ par jour d'augmentation) est lié par le banc patronal au reste de la programmation sociale

Et le banc patronal va jusqu'à « revendiquer » un accord 'win-win'.

Comprenez: ***reprendre dans la poche gauche ce qu'il vous donne de la main droite, tout en lorgnant sur l'autre poche.***

Sans compter, une arrogance de certains représentants patronaux qui se targuent de mieux connaitre vos besoins que vos représentants.

Nous exigeons:

- Une CCT pour la prime En dehors de la CCT PS Pour respecter le délai
- Le GEL des factures Le temps de revoir L'intervention Tarifaire
- Continuer les Négociations pour la Programmation Sociale
- Le respect du banc patronale: examiner TOUTES nos revendications !

Bloquer l'indexation négative ?

L'indexation négative produit une baisse des salaires, alors que l'inflation continue à augmenter, la neutralisation de la baisse jusqu'à la prochaine hausse est nécessaire pour notre pouvoir d'achat

Départ Anticipé ?

Les anciens statuts peuvent partir 1 an avant leur 1ère date de départ possible à la pension (le régime connu 57-59). **Nous revendiquons le glissement de cet avantage jusqu'à la date de pension légale officielle** . Nous n'excluons pas non plus l'ouverture de ce droit pour les nouvelles conditions de travail.

Améliorations Pensions ?

Nous souhaitons une amélioration du plan de pension Enerbel. Les employeurs sont d'accord de bien vouloir neutraliser le plafond de rémunération du plan **MAIS refusent toute réelle amélioration.**

Garantie Ressource ?

La formule de garantie de ressource des nouvelles conditions de travail en 2° année de maladie pose problème. Suivant la situation familiale, **la couverture de 70% n'est presque jamais atteinte**. La correction proposée améliore **MAIS induit de nouvelles discriminations pour les plus faiblement couverts...**

Déplacements ?

Seule l'indemnisation de déplacement vélo serait revue à la hausse. **Cependant** avec une volonté que chacun s 'équipe à ses propres frais pour couvrir sa sécurité!

Avantages Tarifaires?

Avec la hausse de l'énergie, et le calcul du tarif personnel, l'avantage tarifaire est fortement impacté. Il faut revoir la formule, avec une garantie de résultat, ce qui prendra du temps. Un groupe de travail en 2024, oui, **mais avec un GEL DES FACTURES ENTRETEMPS! Comme ce fût le cas lors du dernier problème de ce type! Et valable également pour les pensionnés!**

Et le reste...

La péréquation du régime B, un jour de congé de fidélité inaccessible aujourd'hui, une prime syndicale « à discuter », la CCT formation supprimée, une prime jubilée optimisée...

A notre tour de dire STOP !